

10^{ème} édition du concours « Créatrice d'Avenir », les inscriptions sont ouvertes

Organisée par Initiative Ile-de-France, premier réseau d'accompagnement, de financement et d'hébergement de l'entrepreneuriat francilien, « Créatrices d'Avenir » constitue un véritable coup de pouce pour les dirigeantes d'entreprises de la région et permet de valoriser les femmes qui osent entreprendre et de donner l'envie aux autres de se lancer.

Pour la 10e année consécutive, Initiative Ile-de-France lance le top départ des candidatures pour son concours qui récompensera la « Créatrices d'Avenir » ainsi que les cinq créatrices marquantes de l'année 2020.

À la clé pour les futures lauréates, une visibilité médiatique et 60 000 € de dotation globale dont 30 000 € en numéraire et 30 000 € en accompagnement ou en nature délivrés par les partenaires du concours (mise en réseau, formation, rendez-vous expert, billets d'avion pour de la prospection à l'international...).

Les candidatures sont ouvertes du 1er juin au 30 septembre 2020 sur www.creatricesdavenir.com.

